



Pas de réponse à ma demande de prise en charge en garantie

Par **Viking 76**, le **07/02/2022** à **14:48**

Bonjour Madame, Monsieur,

J'ai acheté un store extérieur en Mai 2018 .

Celui-ci est garantie 7 ans (pièces, main-d'oeuvre et déplacement).

Il y a 15 jours en voulant le nettoyer, un grand bruit et un bras du store s'est rompu entraînant un affaissement de la toile.

J'ai donc contacté le vendeur en lui envoyant un mail avec les photos du problème.

Celui-ci m'a répondu (toujours par mail) qu'il n'y avait pas de souci, qu'il envoyait mon mail et mes photos au fournisseur et en attendant de patienter.

Depuis, malgré mes nombreux appels pour connaître les suites données à mon souci, on me répète toujours la même chose: nous sommes en attente de la décision du fournisseur et nous vous tenons au courant!

Que puis-je faire pour accélérer le traitement de ma demande (lettre recommandée ou autre chose?)

Merci d'avance pour votre réponse

Bien cordialement

Par **miyako**, le **10/02/2022** à **09:57**

Bonjour,

Il faut écrire une lettre recommandée AR au responsable SAV du magasin .Si c'est vune grande enseigne ,il ne devrait pas y avoir de problème .

Cordialement

Par **Viking 76**, le **10/02/2022** à **10:54**

Bonjour,

Merci pour votre réponse...

Je fais cela de suite...

Cordialement